

« Jeudy xxx<sup>e</sup> dudict mois de decembre mil cinq cens  
« xxix, en l'Ostel commun, apres disner.

« Messire Claude Bellievre, docteur, Jehan Sala, Anthoine  
« Senneton, Hucgues de la Porte, Lyonard Montaignat,  
« Guyot Henrys, Andre de Lerban, Jehan Mornay et  
« Rolyn Faure.

. . . . .  
« Sire Jacques Fenoil envoye comme il a dit par dame  
« Magd<sup>ne</sup> Regnoard (*sic*) sa belle mere, pour ce que Guil-  
« laume Regnoard n'est en la ville, a prie mess<sup>rs</sup> les con-  
« seillers avoir regard sur ce que en faisant l'édifice pour  
« mectre et affiger la table anticque en la cour du present  
« hostel commun, contre le mur estant joignant à la  
« maison dudict Regnoard, l'on condempne partie d'un  
« lermyer du magasin que frappe et prend clerte sur la  
« court dudict hostel commun, que lui vient a gros dom-  
« maiges pour autant qu'il ne peust avoir lumyere autre  
« part. Si a requis faire ledict edifice sans occuper led.  
« lermyer. Surquoy a este advise remectre ceste matiere a  
« demain pour y ordonner. »

On ne trouve point de délibération au sujet de cette réclamation qui ne paraît pas avoir été prise en considération par le Consulat, et les travaux furent continués et terminés vers la fin de janvier 1530.

La maison de Guillaume Renouard était située à l'est de la cour de la Maison Commune de la rue Longue; elle provenait du démembrement de l'ancienne propriété d'Antoine de Varey. La nommée de 1516-1517 (CC 32) nous fournit les renseignements suivants sur ces immeubles :

« Fol. 131 — La Communaulte de la Ville tient une